

**DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE**



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Séance du 20 décembre 2022

Le mardi 20 décembre 2022 à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le mercredi 14 décembre 2022, s'est assemblé à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame **Hélène POLIFONTE-MOLIA, Maire.**

Présents : Justin DESSOUT - Georges DAUBIN - David MONTOUT - Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Pierre VENUTOLO - Michel MADO - Johanne DAHOMAS - Denis BERNADOTTE - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Denise BLEUBAR - Fred EUSTACHE - Julianna DAN - Ary CHALUS - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Jean-Louis OPHELTES - Kattia THEODORE - Tony MOUSSE - Murielle JABES- Frédéric THEOBALD - Joseph LEE - Alain RAGOUTON - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO - Christophe CESARIN.

Représentés : Shella COMMIN - Fabienne ANTENOR - Lyliane PIQUION - Lydia DUPONT - Olivier SHEIKBOUDHOU - Corinne PETRO.

Excusée : Diana ETIENNE-ROUSSEAU.

Absents : Claudine CHALUS épouse BAZILE - Sandra MANIJEAN - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N°DCM 2022/12/169 : Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu des délégations de compétences consenties par le Conseil municipal, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

N°DCM 2022/12/170 : Participation au 104^{ème} congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France – Modification de la délibération n° DCM 2022/10/130 du 25/10/2022.

ADOpte A L'UNANIMITE.

N°DCM 2022/12/171 : Autorisation à donner au maire pour procéder a la reforme d'engins de la Ville.

ADOpte A L'UNANIMITE.

N°DCM 2022/12/172 : Décision modificative n°02 du Budget Primitif 2022.

ADOpte A LA MAJORITE.

N°DCM 2022/12/173 : Dépenses d'investissement à réaliser avant le vote du Budget Primitif 2023.

ADOpte A LA MAJORITE.

N°DCM 2022/12/174 : Participation financière de la Ville au fonctionnement de l'école privée de Sainte-Marie.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Baie-Mahault, le 20 Décembre 2022.

Le Secrétaire de séance,



Chazy CIRANY

Le Maire



Hélène POLIFONTE-MOLIA